



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

Ce programme est une application du Grenelle Environnement. Il vise à revoir l'ensemble des règles de construction, afin de réaliser des économies d'énergie dans le bâtiment et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Service de Presse :

SWIC
Sandrine Wiar
Intercommunication

29 Route de Maule – 78770 Thoiry
Tél. 01 34 94 77 33
Fax 01 34 94 77 34
s.wiar@sfr.fr

Conférence de presse

Programme d'accompagnement
des professionnels du bâtiment

« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

Jeudi 13 octobre 2011



SOMMAIRE



- ❖ **Dossier de Presse :**
Des Règles de l'art en ordre de marche et en actions



- ❖ **Annexe :**
Captures d'écrans du nouveau site Internet dédié au programme d'accompagnement des professionnels du bâtiment « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 » :



www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr



AGENCE POUR LA PRÉVENTION DES DÉSORDRES ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION

Organisme gestionnaire du programme « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

29, rue de Miromesnil – 75008 Paris • Tél. : 01 44 51 03 51 – Fax : 01 47 42 81 71

Email : aqc@qualiteconstruction.com • www.qualiteconstruction.com • Association loi de 1901



« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

Ce programme est une application du Grenelle Environnement. Il vise à revoir l'ensemble des règles de construction, afin de réaliser des économies d'énergie dans le bâtiment et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Dossier de presse

Octobre 2011

DES RÈGLES DE L'ART EN ORDRE DE MARCHÉ ET EN ACTIONS



Lancé il y a un an grâce à une profonde implication des acteurs de la construction, le programme d'accompagnement des professionnels du bâtiment « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 » se décline aujourd'hui de manière concrète, au travers de nombreuses actions :



- **présentation à Batimat 2011 des premières Recommandations professionnelles** produites par le programme : deux conférences sur les systèmes photovoltaïques intégrés en toiture et sur les systèmes pour les rupteurs thermiques ;
- **définition de marchés cadres pluriannuels** avec des organismes scientifiques reconnus pour la mise à jour et l'écriture de Règles de l'art ;
- **lancement de plusieurs études** pour le recensement et l'évaluation des technologies clés et la mise à disposition de méthodes et d'outils pour les acteurs de la filière ;
- **ouverture d'un site Internet dédié** afin de diffuser gratuitement les résultats du programme.

Ce développement structuré et maîtrisé a été rendu possible par la mise en place d'une organisation adaptée, par la participation des acteurs du bâtiment et par une mise en commun des connaissances.

Il permettra ainsi de mettre à jour les Règles de l'art actuelles, de proposer très rapidement d'autres Recommandations professionnelles et de réviser les référentiels de formation du secteur.



I. ACCORD DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

La Fédération Française des Sociétés d'Assurances, après s'être entretenue avec les responsables du programme d'accompagnement des professionnels du bâtiment « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 », a donné son accord sur la prise en considération des Recommandations professionnelles qui en résulteront.

« Les objectifs du programme allant dans le sens des attentes des assureurs en matière de sécurisation des opérations de construction », *cela permettra de considérer comme « technique courante », les travaux qui respecteront ces Recommandations.*

II. DÉFINITION DE MARCHÉS CADRES PLURIANNUELS AVEC DES ORGANISMES SCIENTIFIQUES RECONNUS : L'EXPÉRIENCE DES SPÉCIALISTES

Écrire des Recommandations professionnelles présuppose des connaissances approfondies sur le sujet concerné, et notamment des problématiques sur le terrain. Ces recommandations ont, en effet, un but didactique permettant aux professionnels de comprendre clairement les règles de conception, de mise en œuvre et de maintenance définies ... afin de se prémunir contre tout risque éventuel !

Plusieurs contrats cadres vont être ainsi signés avec des organismes scientifiques reconnus dans leurs domaines respectifs.

Ces contrats cadres définissent les thématiques techniques d'intervention et donnent ainsi aux organismes prestataires une visibilité d'actions sur la durée du programme. Cette visibilité facilitera la mobilisation d'équipes et d'expertises nécessaires au travail qui leur sera commandé.

Un contrat cadre (spécifique) est consacré à la partie dite « active » du bâtiment (les équipements techniques). Celui-ci est en cours de finalisation avec le COSTIC.

Pour la partie dite « passive » du bâtiment (l'enveloppe), plusieurs contrats cadres seront signés avec les principaux centres techniques industriels. La définition des périmètres techniques qui leur seront confiés est en cours et devrait être finalisée d'ici la fin de l'année.

Le CSTB assurera la mise en cohérence de l'ensemble des contributions, auxquelles il participera également.

III. LES PREMIERS RÉSULTATS

1. ENRICHISSEMENT DU « RETOUR D'EXPÉRIENCES SUR LES BÂTIMENTS À BASSE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET LES RISQUES DE NON QUALITÉ ASSOCIÉS »

Une première phase d'étude sur les risques de non-qualité associés aux bâtiments BBC avait été réalisée à l'initiative conjointe de l'Agence qualité construction et de la DHUP.

Dans le cadre du programme « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 », cette étude se poursuit à une échelle beaucoup plus importante.

Si la première étude portait sur une trentaine d'opérations, la deuxième phase voit son domaine d'observation largement étendu. Le champ d'investigation sera en effet porté à plus de 200 opérations analysées d'ici fin 2011.

Ce travail permettra d'alimenter le programme avec des retours d'expériences sur les dysfonctionnements éventuels, les réussites constatées, les problèmes de mise en œuvre ou de conception, ou même d'entretien qu'ont pu connaître les premiers bâtiments BBC.

Afin de réussir cette mission d'envergure, l'AQC, qui pilote cette étude, a associé six partenaires disposant de sources d'information directes : maîtres d'ouvrage, avec ou sans maîtrise d'œuvre intégrée (USH, Fédération des PACT), et organismes de certification des bâtiments, habilités à délivrer les labels BBC Effinergie et BBC Effinergie Rénovation (CERTIVEA, CEQUAMI, CERQUAL, PROMOTELEC).

L'échantillon final d'opérations comprendra a priori 25% d'opérations de réhabilitation et 75 % d'opérations neuves ; 27% seront des bâtiments de type tertiaire et 73% des bâtiments résidentiels.

Selon le mode opératoire testé et validé par l'AQC en 2010, les opérations retenues font l'objet d'un examen détaillé amenant les enquêteurs à rencontrer les maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre, utilisateurs, et également, conséquence de l'élargissement du panel, les bureaux d'études et entreprises qui sont intervenus. À la date d'aujourd'hui, les acteurs de plus de 120 opérations ont déjà été rencontrés.

Dans le but d'homogénéiser le format de restitution des données collectées sur le terrain par les différents partenaires et de faciliter ultérieurement l'exploitation et la valorisation de ces données, l'Agence qualité construction a développé un outil en ligne de gestion des données, de type Extranet.

Cet outil est à la fois une interface de saisie et un système de traitement de données grâce à une fonction de recherche multicritères par requêtes.

Cette recherche multicritères permettra de donner plusieurs angles de lecture et d'enrichir ainsi le regard porté sur les résultats obtenus. Les requêtes pourront par exemple concerner, au niveau des opérations, le type de travaux : la destination des bâtiments, la localisation géographique, l'obtention d'un label énergétique, et au niveau des événements de non-qualité : l'élément technique concerné, le type d'impact, la cause...

Des informations ciblées pourront ainsi être extraites en fonction des besoins et des thématiques retenues dans le cadre du programme.

2. FINALISATION DE LA PREMIÈRE PHASE DE L'ÉTUDE « CARTOGRAPHIE DU PARC RÉSIDENTIEL EXISTANT ET LES SCENARII DE RÉNOVATION ASSOCIÉS »

Dans l'optique de recenser et évaluer les technologies clés les plus efficaces en matière de rénovation énergétique, une étude a été confiée au Cabinet Pouget Consultants avec pour objectif d'établir une cartographie du parc des bâtiments existants, le potentiel d'économie d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre par typologie de bâtiment, et les scénarii de rénovation associés.

La première phase de cette étude est aujourd'hui achevée. Son objectif a été, à partir d'une recollection d'études réalisées précédemment sur le logement résidentiel, collectif ou individuel, **d'établir une synthèse de celles-ci et de croiser les informations obtenues afin d'obtenir une classification appropriée sur l'ensemble du territoire métropolitain.**

Une matrice typologique permet de regrouper et d'organiser les principaux types de bâtiments par date de construction.

Ces types de bâtiments sont alors caractérisés et explicités sous forme de fiches types mettant en exergue leurs principales caractéristiques par famille : description, caractéristiques générales et thermiques, pathologies éventuelles, amélioration thermique.

Cinq grands critères ont été retenus : structure dans le parc, caractéristiques urbaines et architecturales, caractéristiques constructions initiales, installations techniques actuelles, stratégies de rénovation (objet de la deuxième phase de l'étude).

Le parc de logements existants, scindé en deux familles (maisons individuelles et logements collectifs) est organisé en trois périodes de construction : avant 1948, de 1948 à 1974, de 1974 à 2000. 10 types de maisons individuelles et 16 types en immeubles collectifs ont été listés et décrits dans l'étude.

Cette étude détaille également, pour les typologies définies, la nature des matériaux utilisés pour les parois verticales.

En s'appuyant sur ce recensement typologique, la deuxième phase de cette étude vient d'être lancée. Elle permettra l'évaluation du potentiel d'économie d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre et de définir les scénarii de rénovation associée pour chaque type défini.

3. DEUX ÉTUDES EN COURS SUR LES OUTILS D'AUTOCONTRÔLE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Les deux études annoncées ont été confiées au CDPEA (Plateforme Construction Durable Performances Energétiques Aquitaine).

- **La première a pour objectif l'identification de méthodes et d'outils d'autocontrôle sur chantier pour les entreprises, destinés à vérifier la qualité de réalisation de l'étanchéité à l'air, de l'isolation et de la ventilation dans tous les types de bâtiments.**

Prospective, cette étude recensera les outils et méthodes déjà existants y compris dans le secteur industriel. Elle définira également les besoins précis des professionnels du bâtiment dans ce domaine afin d'établir les bases d'outils futurs à développer pour y répondre.

Cette première étude, commencée à la rentrée 2011, sera livrée fin 2011.

- **Une deuxième étude vise à définir une méthodologie d'inspection par les artisans et les entreprises de l'enveloppe à l'aide de caméras thermographie infrarouge.**

Celle-ci devra conduire à l'appropriation par les professionnels des méthodes d'inspection à l'aide de caméras thermographie infrarouge. Elle permettra ainsi de bien comprendre et déterminer les limites d'utilisation de l'outil.

L'étude sera livrée également fin 2011.

4. ÉTUDE EN COURS SUR LA DÉFINITION D'UNE MÉTHODE D'APPRÉCIATION : MÉTHODE D'APPRÉCIATION DES LOGICIELS D'ÉVALUATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS D'HABITATION EXISTANTS

Cette enquête concerne les logiciels communément utilisés par les artisans et entreprises dans les maisons individuelles ou les logements collectifs pour l'évaluation des performances thermiques des bâtiments.

Confiée au CSTB en juin dernier, elle permettra d'établir la pertinence, la fiabilité et le champ d'action de ces logiciels.

Elle définira notamment une grille d'analyse commune à l'ensemble des logiciels. Cette grille sera ensuite testée sur les trois logiciels parmi les plus utilisés par les professionnels.

5. OUVERTURE DU SITE INTERNET... LE 12 OCTOBRE 2011

Le site Internet dédié au programme d'accompagnement des professionnels du bâtiment « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 » constituera le moyen principal de diffusion des informations relatives à ce programme :

www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr

Destiné aux professionnels, il leur permettra de mieux connaître le contenu du programme, suivre l'évolution de ses travaux, de découvrir en direct les nouvelles Recommandations professionnelles les concernant, et toutes les actualités mises en ligne.

Clair, simple, le site **www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr** se structure en trois parties :

- **Le programme :**

- ✓ une présentation et un rappel des objectifs du programme
- ✓ la convention signée sur la mise en œuvre du programme.

- **Les Règles de l'Art :**

Les résultats des études menées, les Recommandations professionnelles produites, la liste des documents en projet.

Conformément à la convention signée, les résultats du programme (études, Recommandations professionnelles) seront consultables et téléchargeables gratuitement à partir de cet onglet du site Internet.

- **Les actualités** du programme :

Cette partie offre aux professionnels la possibilité de s'abonner pour recevoir toutes les nouvelles actualités.

En outre, un espace est dédié à la presse réunissant l'ensemble des dossiers et communiqués de presse.

6. BATIMAT 2011 : UN LIEU D'EXPRESSION POUR LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT « RÈGLES DE L'ART GRENELLE ENVIRONNEMENT 2012 »

Trois conférences sont planifiées dans le cadre du Forum Actualités Construction organisé par Batimat et l'AQC du 7 au 12 novembre 2011, dans le hall 4 (en face du stand de l'AQC D182).

- ✓ **Mardi 8 novembre, 13h30 – 14h15**
« Les récentes Recommandations professionnelles pour les systèmes photovoltaïques intégrés en toiture »
- ✓ **Mardi 8 novembre, 14h30 – 15h15**
« Bâtiments BBC : premiers retours d'expériences de non-qualité et de dysfonctionnements »
- ✓ **Mercredi 9 novembre, 16h30 – 17h15**
« Les récentes Recommandations professionnelles pour les rupteurs thermiques »

Service de Presse :



29 Route de Maule – 78770 Thoiry

Tél. 01 34 94 77 33

Fax 01 34 94 77 34

s.wiart@sfr.fr



AGENCE POUR LA PRÉVENTION DES DÉSORDRES ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION

ORGANISME GESTIONNAIRE DU PROGRAMME

« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

Annexe Point III - 5

Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 : Programme d'accompagnement des professionnels - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

http://www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr/

Règles de l'Art Grenelle Environnem...

GENÈRELLE ENVIRONNEMENT
ENTRONS DANS LE MONDE D'APRES

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELLS

« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

Ce programme est une application du Grenelle Environnement. Il vise à revoir l'ensemble des règles de construction, afin de réaliser des économies d'énergies dans le bâtiment et de réduire les émissions de gaz à effets de serre.

Accueil Le programme Règles de l'art Actualités

» **Actualités**

BATIMAT Conférence sur les récentes Recommandations professionnelles pour les rupteurs thermiques
Cette conférence se tiendra le mercredi 9 novembre 2011 de 16h30 à 17h15 au Forum Actualités Construction dans le cadre de ... [Lire la suite](#)

BATIMAT Conférence Bâtiments BBC : premiers retours d'expérience de non-qualité et de dysfonctionnements
Cette conférence se tiendra le mardi 8 novembre 2011 de 14h30 à 15h15 au Forum Actualités Construction dans le cadre de BATIMAT ... [Lire la suite](#)

» **Le programme Règles de l'Art**
Pour atteindre les objectifs ambitieux du Grenelle fixés pour le secteur de la construction, un vaste programme d'accompagnement des professionnels du bâtiment est nécessaire. Ce programme vise d'une part à ... [Lire la suite](#)

» **Les documents disponibles**
Il s'agit d'une base de données qui regroupe, les différentes Études élaborées dans le cadre du programme, les Recommandations Professionnelles, ainsi que les Référentiels de formation. [Lire la suite](#)

Je m'abonne aux actualités :

Recherche de documents :

démarrer Règles de l'Art Grenel... FR 11:52

Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 : Règles de l'art - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

http://www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr/regles-de-lart.html

Règles de l'Art Grenelle Environnem...

GENÈRELLE ENVIRONNEMENT
ENTRONS DANS LE MONDE D'APRES

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELLS

« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

Ce programme est une application du Grenelle Environnement. Il vise à revoir l'ensemble des règles de construction, afin de réaliser des économies d'énergies dans le bâtiment et de réduire les émissions de gaz à effets de serre.

Accueil Le programme Règles de l'art Actualités

Consultez et téléchargez l'ensemble des documents mis à votre disposition, au fur et à mesure de leur publication. En quelques clics, trouvez les documents relatifs à votre ouvrage.

» **Liste des documents disponibles**

+ [Études](#)

» **Liste des documents en projet**

+ [Études](#)

+ [Recommandations professionnelles](#)

Je m'abonne aux actualités :

Recherche de documents :

démarrer Règles de l'Art Grenel... Document1 - Microsof... FR 11:53

Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 : Espace presse - Mozilla Firefox

http://www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr/espace-presse.html

Règles de l'Art Grenelle Environnement

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS
« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

Ce programme est une application du Grenelle Environnement. Il vise à revoir l'ensemble des règles de construction, afin de réaliser des économies d'énergies dans le bâtiment et de réduire les émissions de gaz à effets de serre.

Accueil Le programme Règles de l'art Actualités

» Nos communiqués de presse

1
 Avril 2011 **Communiqué De Presse**

fichier
 Télécharger

Les premières étapes de réalisation du programme d'accompagnement des professionnels du bâtiment « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

Je m'abonne aux actualités : Ok

Recherche de documents : Ok

22
 September 2010 **Dossier De Presse**

fichier
 Télécharger

Les professionnels du bâtiment s'impliquent collectivement dans la nécessaire et fondamentale révision des Règles de l'art.

18
 June 2010 **Dossier De Presse**

démarrer Règles de l'Art Grenel... Document1 - Microsof... FR 11:53

Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 : Les membres du conseil d'orientation - Mozilla Firefox

http://www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr/les-partenaires-du-programme/les-membres-du-conseil

Règles de l'Art Grenelle Environnement

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS
« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

Ce programme est une application du Grenelle Environnement. Il vise à revoir l'ensemble des règles de construction, afin de réaliser des économies d'énergies dans le bâtiment et de réduire les émissions de gaz à effets de serre.

Accueil Le programme Règles de l'art Actualités

» Les partenaires de la convention

» Les membres du conseil d'orientation
 » Les membres du comité de pilotage

Je m'abonne aux actualités : Ok

Recherche de documents : Ok

Les membres du conseil d'orientation

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Adresse : 20 avenue du Grésillé 49100 Angers
 Téléphone : 02.41.20.41.20
 Fax : 02.41.87.23.50
 Internet : www.ademe.fr

démarrer Règles de l'Art Grenel... Document1 - Microsof... FR 11:56